

L'Echo du Lac



ISSN 2556-3718

Année 2020- N°7

Gratuit

Bulletin d'Information Communal de PUTANGES-LE-LAC



Chers amis,

La rentrée a sonné ! C'est l'heure de retrouver le nouveau numéro de notre bulletin municipal « L'Echo du Lac ». Comme nous en avons pris l'habitude depuis la création de notre commune nouvelle, cette publication vous informera sur la vie communale, les projets en cours, les actualités dans nos bourgs.

En cette année particulière, sont abordés, ici, deux sujets qui marqueront 2020. Le premier, programmé, a été l'installation du nouveau conseil municipal après des élections suspendues à l'évolution sanitaire de notre Pays. Au fil des pages de « L'Echo du Lac », vous connaîtrez vos représentants pour les 6 années à venir, les commissions de travail, les noms des délégués dans les différents organismes locaux, ou départementaux.

Mais 2020 restera surtout l'année de la covid-19. Une crise sans précédent, mondiale, qu'il a fallu ici comme ailleurs traverser dans l'inquiétude et l'anxiété générées par ce mal inconnu et si dévastateur. Je profite de cette tribune pour remercier tous nos concitoyens solidaires qui n'ont pas hésité à rejoindre l'action municipale pour accompagner la lutte contre cette pandémie.

La lutte contre cette pandémie est, d'ailleurs, l'affaire de tous et je vous invite à toujours respecter les gestes barrières, règles protectrices indispensables aujourd'hui, comme hier, pour nous préserver collectivement.

Sachez enfin que nos projets avancent. Nos opérations d'ampleur dont l'aménagement du lac de Rabodanges suivent le calendrier prévisionnel de leur réalisation pour que notre commune soit la plus attractive possible, pour nous et pour tous ceux que nous espérons accueillir ici à Putanges-le-lac.

A très bientôt

Sébastien LEROUX

Maire

Président de la CDC du Val d'Orne

Sommaire

Mot du Maire	P1
Conseil municipal	P2
Commissions municipales	P3
Budget 2020	P4 et P5
Service de paiement	} P6
Environnement	
Nouvelles de la M.A.M	
Travaux à Putanges	P7
Association Les amis des chemins	P8
Covid-19	P9
Rives du Lac – Recensement	p10
Patrimoine - Concert	P11
Numéros d'Urgences	P12

Conseil municipal 2020/2026



Le 25 Mai 2020 a eu lieu l'installation du Conseil Municipal
Les conseillers municipaux ont élu Sébastien Leroux, maire de la commune de Putanges-Le-Lac.

Ensuite l'élection des 3 adjoints au Maire, titulaires d'une délégation :

1^{er} adjoint : Sylvain Gaudin

2^{ème} adjoint : Jeanne Guillouet

3^{ème} adjoint : Jean-Louis Pitel

Pour terminer par l'élection des Maires délégués titulaires d'une délégation

Les maires délégués des Communes historiques et Conseillers Municipaux:

Sébastien Leroux - Putanges-Pont-Écrepin

Véronique Delaunay - Les Rotours

Sylvain Gaudin - La Fresnaye-au Sauvage

Philippe Grandin - La Forêt-Auvray

Monique Guibout - Sainte-Croix-sur-Orne

Annick Macé - Saint-Aubert-sur-Orne

Philippe Mallard - Chênedouit

Sophie Pichonnier - Ménil-Jean

Yvette Ruban - Rabodanges

Conseillers Municipaux de Putanges-Le-Lac :

Mickaël Agostini - Stéphane Auvray - Ludovic Baechler - Sébastien Beaufrère - Stéphane David - Elisabeth Desmares -

Françoise Duarte - Monique Fourey-Béchet - Stéphane Gacoïn - Dominique Gaudin Jean-Pierre Gohin - Gérard Grandsire -

Nelly Greusard - Anthony Guilmin - Marie-Andrée Laprune - Chantal Lefoyer - Kévin Legentil - Héloïse Longuet - Hélène Mauger

Andrée Noël - Sylvain Pichonnier - Isabelle Quéron

Liste des élus représentant la commune de Putanges-Le-Lac à la C.D.C « Val d'Orne »

Sébastien Leroux - Jeanne Guillouet - Sylvain Gaudin - Gérard Grandsire - Annick Macé - Philippe Grandin - Sophie Pichonnier - Philippe Mallard - Yvette Ruban - Jean-Louis Pitel - Véronique Delaunay - Nelly Greusard - Sébastien Beaufrère

Suppléants : Andrée Noël - Stéphane Auvray



Absents sur la Photo
Véronique Delaunay et
Philippe Mallard

Sébastien Leroux, les Adjoints et les Maires délégués

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)



de Putanges-Le-Lac

L'installation du

C.C.A.S

a eu lieu le 20 juillet 2020.

Il est composé du Maire, Président de droit, 8 membres élus au sein du conseil municipal et 8 membres extérieurs.

Lors de l'installation a été élue la Vice-Présidente

Adresse :

Mairie

Place de l'Hôtel-de-Ville

61210 Putanges-Le-Lac

Contacts :

02 33 35 00 25

Mail : mairie.putanges61@wanadoo.fr

Composition du C.C.A.S.

Membres élus

Sébastien Leroux - Président

Monique Guibout - Vice-présidente

Elisabeth Desmares

Françoise Duarte

Nelly Greusard

Jeanne Guillouet

Marie-Andrée Laprune

Chantal Lefoyer

Andrée Noël

Membres extérieurs

Françoise Binard - Représentante des aînés ruraux

Marie-Hélène Leroux - Représentante de l'UDAF

André Brière

Jean Clérembaux

Annick Drugeon

Jocelyne Mazier

Roger Perray

Myriam Pitel

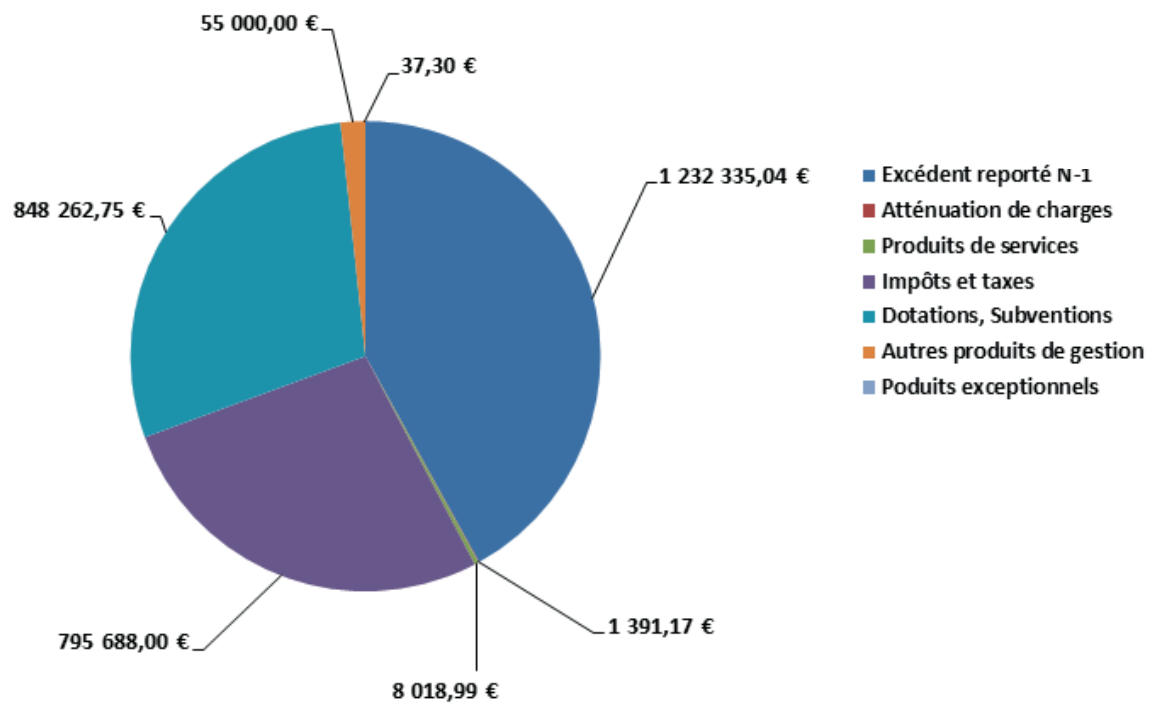
Commissions 2020/2026

<p>Travaux de voirie, bâtiments communaux, réseaux assainissement, eau et électricité</p> <p>Président Sylvain Gaudin</p> <p>Mickaël Agostini Sébastien Beaufrère Stéphane David Véronique Delaunay Elisabeth Desmares Dominique Gaudin Philippe Grandin Anthony Guilmin Kévin Legentil Annick Macé Sylvain Pichonnier Jean-Louis Pitel</p>	<p>Personnel administratif, Cérémonies, Manifestations, Sécurité</p> <p>Présidente Jeanne Guillouet</p> <p>Mickaël Agostini Anthony Guilmin Philippe Mallard Andrée Noël</p>	<p>Vie associative et Jeunesse</p> <p>Présidente Sophie Pichonnier</p> <p>Sébastien Beaufrère Véronique Delaunay Monique Fourey-Béchet Stéphane Gacoin Jeanne Guillouet Héloïse Longuet Hélène Mauger</p>	<p>Communication et Tourisme</p> <p>Présidente Yvette Ruban</p> <p>Stéphane Auvray Ludovic Baechler Jean-Pierre Gohin Philippe Grandin Gérard Grandsire Nelly Greusard Anthony Guilmin Chantal Lefoyer Héloïse Longuet Isabelle Quéron</p>	<p>Commission des impôts directs</p> <p>Président Sébastien Leroux</p> <p>Titulaires : Philippe Mallard Françoise Duarte Dominique Gaudin Nelly Greusard Jean-Pierre Gohin Jeanne Guillouet Elisabeth Desmares Jean-Louis Pitel</p> <p>Suppléants Monique Guibout Philippe Grandin Chantal Lefoyer Gérard Grandsire Stéphane Auvray Ludovic Baechler Sophie Pichonnier</p>
<p>Finances et Budget</p> <p>Président Philippe Mallard</p> <p>Philippe Grandin Jeanne Guillouet Kévin Legentil Annick Macé Hélène Mauger</p>	<p>Environnement et Patrimoine</p> <p>Présidente Véronique Delaunay</p> <p>Stéphane Auvray Stéphane David Monique Fourey-Béchet Dominique Gaudin Gérard Grandsire Philippe Mallard Hélène Mauger Sylvain Pichonnier</p>	<p>Urbanisme et Logement</p> <p>Présidente Annick Macé</p> <p>Ludovic Baechler Elisabeth Desmares Françoise Duarte Monique Fourey-Béchet Dominique Gaudin Sylvain Gaudin Sophie Pichonnier</p>	<p>Cadre de Vie</p> <p>Président Jean-Louis Pitel</p> <p>Mickaël Agostini Françoise Duarte Sylvain Gaudin Anthony Guilmin Marie-Andrée Laprune Isabelle Quéron Yvette Ruban</p>	

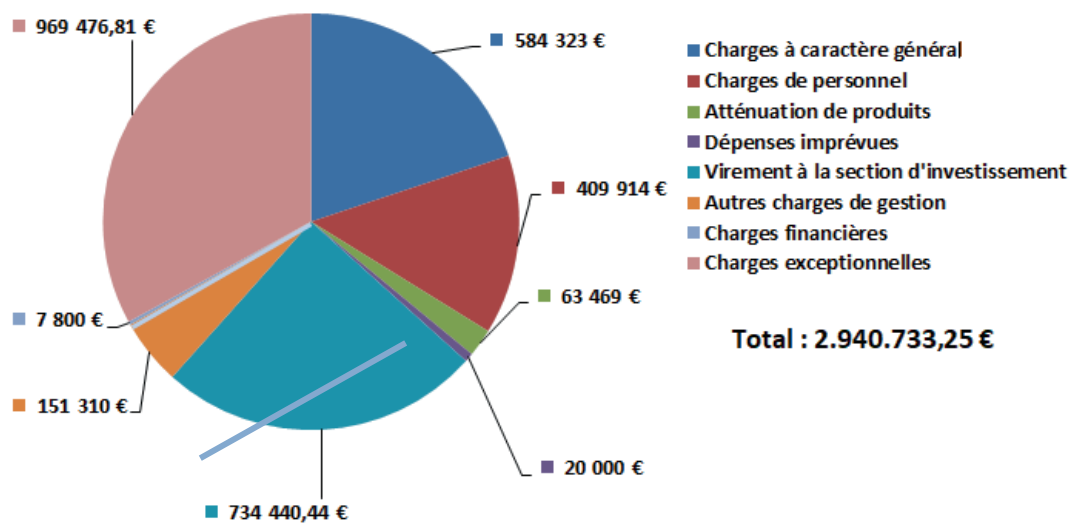
Délégations 2020 /2026

<p>Projet du Lac de Rabodanges</p> <p>Président Philippe Grandin</p> <p>Stéphane Auvray Ludovic Baechler Sébastien Beaufrère Stéphane David Stéphane Gacoin Jean-Pierre Gohin Gérard Grandsire Nelly Greusard Monique Guibout Kévin Legentil Andrée Noël Sylvain Pichonnier Isabelle Quéron Yvette Ruban</p>	<p>Affaires sociales Seniors et suivi du C.C.A.S</p> <p>Présidente Monique Guibout</p> <p>Elisabeth Desmares Françoise Duarte Nelly Greusard Jeanne Guillouet Marie-Andrée Laprune Chantal Lefoyer Andrée Noël</p>	<p>S.M.I.C.O</p> <p>Philippe Grandin Philippe Mallard</p> <p>C.N.A.S</p> <p>Jeanne Guillouet Céline Léonard</p> <p>S.I.A.E.P. de Commeaux</p> <p>Gérard Grandsire Stéphane Gacoin</p> <p>Syndicat de l'énergie de l'Orne TE 61</p> <p>Titulaire : Sylvain Gaudin Suppléant : Philippe Grandin</p> <p>Sécurité routière</p> <p>Anthony Guilmin</p> <p>F.D.G.D.O.N</p> <p>Titulaire : Sylvain Pichonnier Suppléant : Gérard Grandsire</p>	<p>Commission d'appels d'offres</p> <p>Titulaires : Sylvain Gaudin Anthony Guilmin Kévin Legentil Suppléants : Véronique Delaunay Elisabeth Desmares Annick Macé</p> <p>S.I.A.C de Fromental</p> <p>Titulaires : Sylvain Gaudin Sylvain Pichonnier Jean-Louis Pitel Suppléants : Mickaël Agostini Véronique Delaunay Elisabeth Desmares</p> <p>S.I.A.E.P du Houlme</p> <p>Titulaires : Sylvain Gaudin Gérard Grandsire Suppléant : Stéphane David Sébastien Beaufrère</p>	<p>Syndicat du Foyer Rural La Fresnaye au Sauvage – Les Yveteaux</p> <p>Titulaires : Elisabeth Desmares Dominique Gaudin Sylvain Gaudin Suppléants : Stéphane Auvray Chantal Lefoyer Andrée Noël</p> <p>Différents organismes locaux</p> <p>Collège : Véronique Delaunay Sophie Pichonnier Ecole Primaire et Maternelle : Monique Fourey-Béchet Hélène Mauger Ecole Sainte Thérèse : Mickaël Agostini Elisabeth Desmares</p>
---	---	---	--	---

Section de fonctionnement (Recettes)



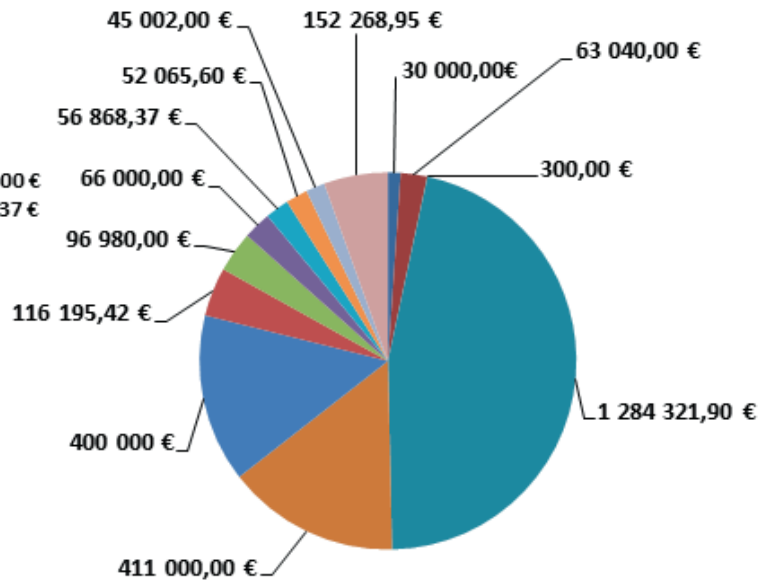
Section de fonctionnement (Dépenses)



Section d'investissement (dépenses)

Total : 2 774 042,24€

- Dépenses imprévues 30 000,00 €
- Emprunts et dettes 63 040,00 €
- Immobilisations incorporelles 300,00 €
- OPERATIONS:
- Aménagement rives de Rabodanges 1 284 321,90 €
- Aménagement Rue de la Roche 411 000,00 €
- VRD Logt séniors Putanges 400 000,00 €
- M.A.M Putanges-Pont-Ecrepin 116 195,42 €
- Réserve incendie Putanges 96 980,00 €
- Enfnt. réseaux Rue Gontier Putanges-Pont-Ecrepin 66 000,00 €
- Enfnt. réseaux Rue de la Roche et Rue Ferronière 56 868,37 €
- Restauration Eglise St Malo 52 065,60 €
- Aire de jeux du Friche 45 002,00 €
- Divers 152 268,95 €

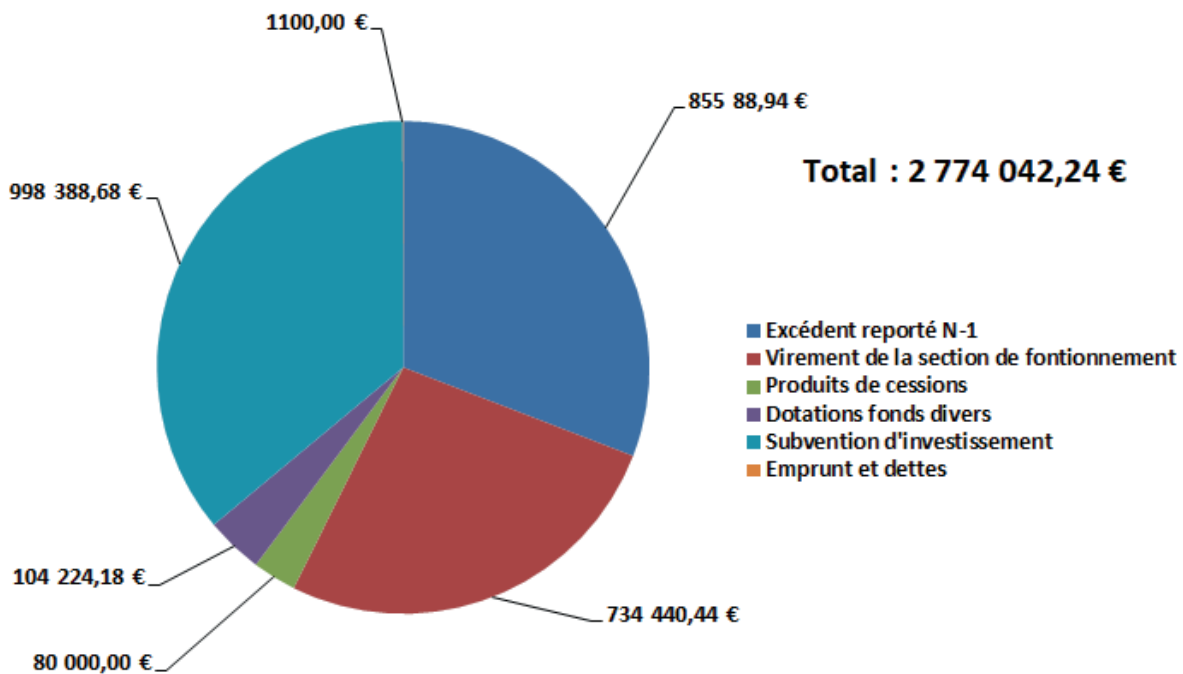


Détail:

Acquisitions foncières	37 572,43 €
A.D.A.P	27 378,30 €
Extension ZA Putanges-Pont-Ecrepin	20 616,56 €
Aménagement sécurité Putanges-Pont-Ecrepin	20 000,00 €
Assainissement logement Chênedouit	11 068,00 €
LED Place de l'Hôtel de Ville	9 920,00 €
Restauration retable et tableau St Pierre	7 329,20 €
Restauration Eglise St Pierre	6 821,86 €
Réfection palier et mur salle annexe Putanges	5 570,00 €
Remplacement poteaux incendie	2 845,60 €
Placard salle Jean Féron	1 990,00 €

Section d'investissement (Recettes)

Total : 2 774 042,24 €



Service de paiement - impôts

NOUVEAU SERVICE "PAIEMENT DE PROXIMITE"

La Direction départementale des Finances publiques propose un nouveau service de paiement de proximité, pour les avis de cantine, de crèche, d'hôpital, pour les impôts et les amendes.

Pour les paiements en espèces (jusqu'à 300€) rendez-vous chez le buraliste agréé le plus proche de votre domicile ou en cartes bancaires, les agréments de certains buralistes sont en cours par la DDFIP en partenariat avec la Française des Jeux.

Le paiement est :

- **Sécurisé** grâce au QR Code.



Les buralistes sont des professionnels agréés par l'administration et formés pour vous accueillir sur cette mission.

- **confidentiel** il suffit juste de scanner la facture et de la payer. Aucune autre information de nature personnelle n'est communiquée.

-**pratique** les buralistes proposent des horaires d'ouverture en lien avec votre quotidien. Ils sont proches de chez vous.

Les buralistes qui proposent ce service affichent ce logo :

Retrouvez aussi la liste actuelle des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13422>



Vous pouvez également toujours payer en ligne ou par Carte Bancaire dans votre centre des Finances publiques.

Environnement

Création d'un petit bois route de Condé sur Noireau à Putanges-Pont-Ecrépin

La commune de Putanges-Le-Lac a souhaité créer et financer un petit bois, en compensation de certains arbres abattus.

Courant février 2020, des membres de l'association Val d'Orne Environnement assistés de stagiaires en sylviculture de la Maison Familiale Rurale (MFR) de Pointel ont planté 650 pousses d'arbres sur le modèle des haies bocagères.



Un petit bois

Quelques nouvelles de la M. A. M...

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 06 h 15 à 19 h

Contacts : Pauline 06 95 33 69 70 - Charlotte 06 33 46 13 81- Géraldine 06 12 19 25 75

Adresse : Impasse des Fourneaux – Putanges-Pont-Écrepin - 61210-Putanges-Le-Lac



Quelques nouvelles de la M. A. M...

Pauline, animatrice, nous précise :

« Depuis six mois maintenant nous accueillons des enfants **de 2 mois à 4 ans** de Putanges-le-Lac et de ses alentours au sein de la Maison d'Assistantes Maternelles (mamôme). De nombreux travaux ont été réalisés dans l'ancien presbytère, ce qui nous permet d'accueillir les enfants dans un espace qui est entièrement aménagé et pensé pour eux.



La MAM offre un cadre d'accueil sécurisant dans lequel les enfants s'épanouissent quotidiennement. Le confort des locaux ainsi que son implantation géographique nous permettent de pouvoir accueillir sereinement les enfants.

L'accès rapide et sécurisé au camping ainsi qu'au bourg nous permet de pouvoir réaliser de jolies balades pour le plus grand bonheur des enfants.

Ce projet d'implantation de MAM n'aurait pas pu voir le jour si nous n'avions pas avec nous une équipe municipale dynamique et à l'écoute des besoins de la population. Nous sommes toutes les trois pressées de faire partie du quartier intergénérationnel et ainsi de faire connaissance avec nos futurs voisins.

Nous avons pu constater un élan de solidarité de la part de la communauté commerçante de Putanges le Lac et de ses alentours qui souhaitent participer à la tombola que l'on organisera prochainement. Nous souhaitons vraiment souligner leur généreuse implication qui fera des chanceux par le gain mais aussi des enfants heureux. Suite à la crise sanitaire nous ne pensons pas récolter énormément de dons mais la commune peut compter sur la solidarité de ses Commerçants »

Travaux dans la Z.A.E de Putanges-Pont-Ecrépin

Clinique vétérinaire

Le cabinet vétérinaire du Lac deviendra « Clinique vétérinaire » en 2021.

La future clinique fera 271 m². Il y aura deux salles de consultation, une salle de chirurgie et une salle avec un appareil de radio. À l'entrée, une boutique pour les produits courants, comme les croquettes, les jouets, les nettoyants et les shampoings, sera en libre-service.

L'architecte qui a conçu les plans de la nouvelle clinique est celui qui a construit celle de Falaise. Les corps de métiers choisis par l'architecte seront exclusivement régionaux.



Chantier de la future clinique vétérinaire

Travaux dans la Z.A.E de Putanges-Pont-Ecrépin

S.A.S.I.C.

En cette année 2020, la zone industrielle de Putanges est en pleine effervescence puisqu'elle voit les extensions de la société SASIC sortir de terre. Pour accompagner l'accroissement de l'activité de cette société, de nouvelles constructions étaient nécessaires. Un bâtiment de stockage de 2500 m² est en cours de construction dans la parcelle au-dessus de la déchèterie ainsi qu'une extension des bureaux actuels.



Futurs bureaux de la S.A.S.I.C



Bâtiment de stockage

Renforcement et Effacement des réseaux

Le 8 avril 2019, le conseil municipal a délibéré pour les travaux de **renforcement électrique souterrain** Rue de la Roche et **l'effacement de réseaux** Rue de la Roche et Rue de la Ferronnière.

Lors de la séance du conseil municipal du 29 juillet 2020, il a été proposé de compléter ce projet en incluant l'ensemble de l'éclairage public du Haut de la Rue de la Roche et le remplacement des points lumineux de la Rue de la Ferronnière ce qui porte le nombre de points lumineux à installer à 14 et à remplacer à 3.

Le type de candélabre « Granada » a été retenu et les travaux acceptés sont en cours de réalisation.



Association « les Amis des chemins » de La Forêt-Auvray



C'est en 2009 que l'association « Les Amis des Chemins » a vu le jour à La Forêt Auvray. Cette commune de Suisse Normande est sillonnée de nombreux chemins empruntés par les adeptes de la randonnée, pédestre, VTT ou équestre. Dès que l'été s'approche, il est nécessaire de les nettoyer afin qu'ils soient praticables par tous. Réaliser cette opération grâce au personnel communal aurait représenté un nombre d'heures important et un coût non négligeable, c'est pour cette raison qu'un groupe de bénévoles s'est formé. Deux samedis par an, chacun vient avec son matériel et c'est au final plus de huit kilomètres de chemins utilisés sont nettoyés chaque année. De plus, cette opération permet d'intégrer les nouveaux habitants du village qui sont heureux de rejoindre le groupe afin d'apporter leur aide. Si l'occasion s'en présente, la réouverture de certains chemins non utilisés peut être envisagée.

Covid - 19

Dès l'annonce de la pandémie due au COVID -19, nous avons souhaité mettre en place pendant la période de confinement, une cellule d'aide au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Il a été fait appel au volontariat. Une douzaine de personnes s'est déclarée pour participer à cette action et venir en aide aux plus vulnérables.

Dans un premier temps et à plusieurs reprises, certains ont pris des contacts téléphoniques avec toutes les personnes de + de 70 ans pour répertorier leurs besoins éventuels et rompre la solitude en cette période difficile.

A plusieurs reprises également, des attestations dérogatoires de sorties ont été distribuées dans les boîtes aux lettres avec un courrier indiquant les informations évolutives pendant la crise.

Il a été décidé de mettre en place un service de portage de courses. Elles étaient faites chez les commerçants et livrées au domicile, sans contact ni échange d'argent, par les membres de la cellule. Le paiement au commerçant était assuré par le CCAS et le remboursement par titres de recettes aux intéressés.

Très rapidement également, le maire a souhaité que soit prévue la fourniture de masques. Une couturière faisant partie de la cellule, a proposé d'en fabriquer en tissu, selon les normes AFNOR. Et d'autres couturières se sont jointes à la fabrication. C'était une véritable chaîne : les donneurs de tissus, d'élastiques, les coupeuses, les plieuses, les repasseuses et les couturiers même un jeune homme a souhaité en coudre !

Cependant afin de pouvoir assurer la fourniture d'un masque pour tous les habitants, la commune en a acheté 1250 dont 300 pour enfants aux couturières professionnelles, aux entreprises Borney d'Argentan et Kiplay de St Pierre d'Entremont et également des masques jetables à la Région et l'Association des Maires de l'Orne. L'Etat a également fourni 300 masques jetables.

En un temps record, plus de 1300 masques ont été fabriqués par les couturiers bénévoles. Merci à eux ainsi qu'aux bénévoles qui les ont aidés.

Dès le 20 avril, un masque tissu lavable avait été distribué aux habitants de + de 70 ans. Il en avait été également fourni pour les résidents de l'EHPAD.

Puis, fin avril, avant la fin du confinement, une distribution générale à tous les habitants a été assurée par les maires délégués et lors de 3 permanences à la mairie de Putanges-Pont-Ecrepin ou sur simple appel téléphonique.

Il est également à noter que la solidarité entre voisins a bien fonctionné pendant cette longue période, car les mots d'ordre pour éviter toute propagation de la maladie étaient bien « restez chez vous ! » et « portez votre masque ! »

Continuons de rester vigilants pour lutter contre cette maladie.



Port du Masque obligatoire dans les lieux publics Rappel de quelques règles de protection

Luttons ensemble contre le Covid-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

La distance physique



Aménagement des bords du lac de Rabodanges

Sondage des rives



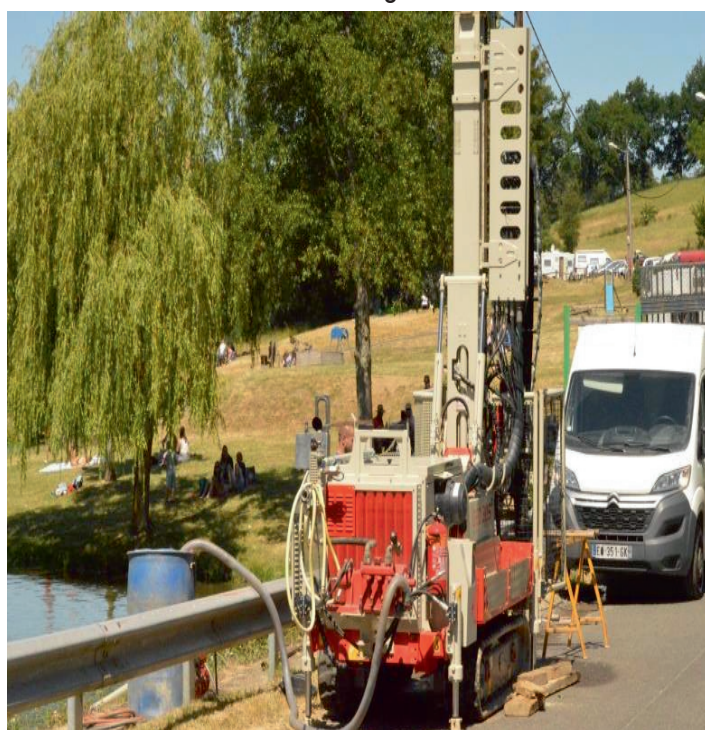
Le 17 juillet, une entreprise de Caen est intervenue dans le cadre du projet d'aménagement des abords du Lac de Rabodanges, dans le but de réaliser des investigations géotechniques au droit des futurs ouvrages qui seront construits sur les berges mais également dans le lac, tels que les cheminements piétons, des emmarchements, des pontons, de l'embarcadère et une zone de baignade.

Des sondages variés ont donc été effectués comprenant :

- ✓ Sondages à la tarière à main (dans les zones peu accessibles).
- ✓ Sondages à la tarière mécanique ou au tricône suivi d'essais pressiométriques.
- ✓ Des sondages carottés permettant de prélever des échantillons intacts des matériaux.
- ✓ Des essais de laboratoire sur les échantillons prélevés.

Les intervenants ont même « navigué » sur une barge pour atteindre les futurs pontons, embarcadère et zone de baignade du lac.

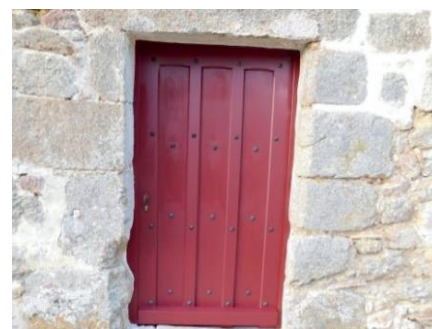
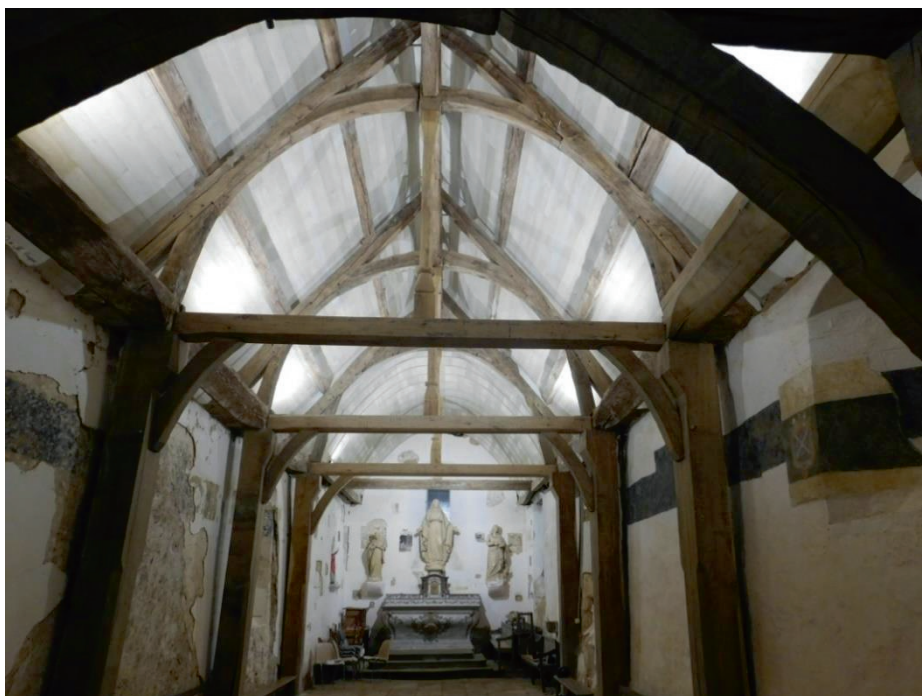
Pour l'entreprise l'opération s'est déroulée avec succès.



Recensement au 1^{er} Janvier 2020

Nom de la commune	Nom de la Commune déléguée	Population municipale	Population comptée à part	Population totale
Putanges - Le - Lac	Chênedouit	174	1	175
	La Forêt-Auvray	173	4	177
	La Fresnaye-au-Sauvage	233	4	237
	Ménil-Jean	119	2	121
	Putanges-Pont-Écrepin	1021	17	1038
	Rabodanges	181	3	184
	Les Rotours	117	1	118
	Saint-Aubert-sur-Orne	100	2	102
	Sainte-Croix-sur-Orne	63	0	63
<p>La population comptée à part comprend : Les étudiants, les élèves internes des lycées, les militaires, les sans domicile fixe, les détenus, les personnes vivant en maison de retraite.</p>				
<p>Le total de la population de Putanges-Le-Lac est de 2215 habitants</p>				

Église Saint Malo – La Fresnaye au Sauvage



Porte refaite à l'ancienne

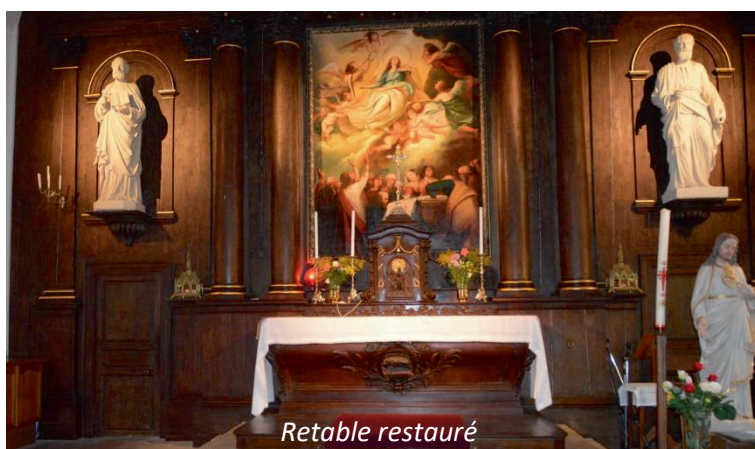
Fin février la 3^{ème} tranche des travaux dans l'Église de Saint-Malo s'est achevée. Après la restauration de la charpente, l'entreprise Patry a créé une voûte sur la partie chœur et un voligeage sur chevrons sur la partie nef pour laisser apparente la charpente

remarquable, le tout en lattes de châtaignier. Au préalable, pas moins de dix bénévoles, pendant deux jours, ont peint recto verso les 250 m² de voliges.

La porte coté chœur a été remplacée, ornée de clous, elle nous rappelle l'époque de la construction de l'édifice.

L'Église est ouverte au public.

Église Saint Pierre - Putanges-Pont-Ecrépin



Retable restauré



Putanges-Pont-Ecrépin

Dimanche 20 Septembre 2020

Messe à l'église Saint Pierre à 10 heures et

Concert Septembre Musical à 17 heures :

COME SORROW , musique Elisabéthaine.

Réservation: Prix préférentiel du billet à 15 € pour les habitants de la commune de Putanges-Le-Lac.

S'inscrire au secrétariat de la mairie :02-33-35-00-25



Le vaste chantier de l'Église Saint-Pierre, en collaboration avec l'Association de restauration du patrimoine et la municipalité, se termine par la restauration du retable.

Les portes de l'Église sont ouvertes au public tous les jours de la semaine.

Numéros d'Urgences



Samu : 15

Pourquoi appeler le 15 ?

Le Service d'aide médicale urgente (SAMU) peut être appelé pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier,...)

J'appelle le 15 :

- en cas de **besoin médical urgent**
- en cas de **malaise**
- en cas de **coma**
- en cas d'**hémorragie**
- en cas de **douleur thoracique** (cela peut être un infarctus et nécessite une intervention très rapide, la mort pouvant survenir rapidement)
- en cas de **difficultés respiratoires** (surtout si la personne est asthmatique ou cardiaque ou que cela se produit lors d'un repas)
- quand une personne ne **respire plus**
- quand vous vous trouvez en présence d'un **brûlé**
- en cas d'**intoxication**

114 : N° d'Urgences pour les Sourds et Malentendants.

Police / Gendarmerie: 17

Dans quelles situations appeler le 17 ?

J'appelle le 17 lorsque je suis en danger ou que je constate que quelqu'un est en danger :

- en cas de **violences ou d'agression**
- en cas de **cambrilage**

Le traitement de l'appel au 17 :

Votre appel sera pris en charge **immédiatement** par le centre de traitement du 17 « police secours » qui enverra sur place la **patrouille la plus proche et adaptée à votre urgence (police ou gendarmerie nationales selon la zone de compétence)**. Gardez au maximum votre sang-froid, donnez votre localisation exacte, la nature de l'urgence, le nombre d'agresseurs et leur description, notez les numéros de plaque, indiquer la direction de fuite, etc.

En cas d'appel non urgent, c'est-à-dire pour signaler à la police un fait qui ne nécessite pas d'intervention immédiate, contactez le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie le plus proche des lieux des faits ou de votre résidence.

Sapeurs-pompiers : 18

Pourquoi appeler le 18 ?

- Les sapeurs-pompiers peuvent être appelés pour signaler une situation de **péril ou un accident** concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

J'appelle le 18 en cas de :

- **fuite de gaz**
- **incendie**
- **risque d'effondrement**
- **ensevelissement**
- **brûlure**
- **électrocution**
- **accidents de la route**
- etc....

Dans tous les cas, pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, veillez à préciser les 3 points suivants :

Qui suis-je?

Vous êtes victime, témoin... Donnez un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable.

Où suis-je?

Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir surtout si vous n'êtes pas sur place : le nom de la commune déléguée, celui du lieu-dit ou de la rue, le numéro s'il existe...

Pourquoi j'appelle ? Précisez les motifs de votre appel.